



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : White spirit sans odeur Onyx

Code du produit : C2505

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyant, détachant, diluant peintures.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : ARDEA.

Adresse : 34 bd Ornano.93200.SAINT DENIS.FRANCE.

Téléphone : 01.55.87.09.60. Fax : 01.55.87.09.70.

aarnaud@ardeagroupe.fr

www.onyxbricolage.fr / www.chezlapalette.com

Personne à contacter : Astrid ARNAUD au 03.81.60.26.08

1.4. Numéro d'appel d'urgence : + 33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : ORFILA / INRS (coordonnées des Centres Antipoisons).

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau (EUH066).

Danger par aspiration, Catégorie 1 (Asp. Tox. 1, H304).

Cette substance ne présente pas de danger physique. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Cette substance ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

2.2. Éléments d'étiquetage

Le mélange est un produit détergent (voir la rubrique 15).

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Pictogrammes de danger :



GHS08

Mention d'avertissement :

DANGER

Identificateur du produit :

EC 940-726-3

HYDROCARBURES C10-C13, N-ALCANES, ISOALCANES, <2% AROMATIQUES

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

EUH066

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence - Généraux :

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Conseils de prudence - Prévention :

P260 Ne pas respirer les vapeurs.

Conseils de prudence - Intervention :

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P331 NE PAS faire vomir.

Conseils de prudence - Stockage :

P405 Garder sous clef.

Conseils de prudence - Elimination :

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation.

2.3. Autres dangers

La substance ne répond pas aux critères applicables aux substances PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Composition :

Identification	Classification (CE) 1272/2008	Nota	%
CAS: 185857-36-7 EC: 940-726-3 REACH: 01-2120083063-63 HYDROCARBURES C10-C13, N-ALCANES, ISOALCANES, <2% AROMATIQUES	GHS08 Dgr Asp. Tox. 1, H304 EUH066		x % <= 100

Autres données :

Teneur en aromatiques: < 0.05%

RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1. Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation :

Eloigner immédiatement la personne de l'atmosphère polluée et appeler un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Laver immédiatement et abondamment à l'eau, en écartant les paupières, pendant plusieurs minutes.

Si une irritation persiste, consulter un ophtalmologiste.

En cas de contact avec la peau :

Retirer les vêtements imprégnés et laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon.

Si une irritation apparaît ou si la contamination est étendue et prolongée, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Ne pas faire vomir.

Faire immédiatement appel à un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Rougeurs oculaires.

Irritation cutanée possible .

Symptômes possibles après inhalation: sensation de brûlure temporaire du nez et de la gorge, toux et/ou difficulté à respirer.

Symptômes possibles après ingestion: toux, respiration sifflante/difficile, oppression thoracique, souffle court et/ou fièvre.

L'aspiration dans les poumons du produit avalé ou vomi peut provoquer une pneumopathie chimique qui peut être mortelle.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Moyens d'extinction appropriés

Eau pulvérisée, mousse, poudre, CO₂

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, peut se former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO₂)
- fumée
- vapeurs

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.
Porter un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
Ne pas respirer les vapeurs.

Pour les secouristes

Les intervenants seront munis d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber le liquide répandu avec un matériau absorbant.
Aérer la zone contaminée.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir les paragraphes 8 et 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulée la substance.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser le produit dans des zones bien ventilées.

Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient fermé dans un endroit bien ventilé.

Emballage

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**

Aucune donnée n'est disponible.

Dose dérivée sans effet (DNEL) ou dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

Aucune valeur d'exposition DNEL n'a été établie.

Concentration prédite sans effet (PNEC) :

Cette substance est un hydrocarbure de composition complexe inconnue ou variable. Les méthodes conventionnelles utilisées pour calculer les concentrations PNEC ne conviennent pas.

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

Pictogramme(s) d'obligation du port d'équipements de protection individuelle (EPI) :

**- Protection des yeux / du visage**

Porter des lunettes à protection latérale conformes à la norme NF EN166.

- Protection des mains

Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme EN ISO 374-1.

Type de gants conseillés :

- Caoutchouc Nitrile (Copolymère butadiène-acrylonitrile (NBR))
- Néoprène® (Polychloroprène)
- PVC (Polychlorure de vinyle)

Temps de pénétration > 480 min, épaisseur: 0.35mm

- Protection du corps

Porter des vêtements de protection appropriés.

- Protection respiratoire

Utiliser un appareil de protection respiratoire pour effectuer des opérations qui peuvent entraîner une exposition aux vapeurs du produit.

Filtre(s) anti-gaz et vapeurs (Filtres combinés) conforme(s) à la norme NF EN14387 :

RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat physique**

Etat Physique :	Liquide Fluide.
-----------------	-----------------

Couleur

Couleur:	incolore
----------	----------

Odeur

Seuil olfactif :	Non précisé.
Odeur :	hydrocarbure

Point de fusion

Point/intervalle de fusion :	Non précisé.
------------------------------	--------------

Point de congélation

Point/intervalle de congélation :	Non précisé.
-----------------------------------	--------------

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Point d'ébullition :	180 - 230 °C
----------------------	--------------

Inflammabilité

Inflammabilité (solide, gaz) :	Non précisé.
--------------------------------	--------------

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Dangers d'explosion, limite inférieure d'explosivité (%) :	0.5
Dangers d'explosion, limite supérieure d'explosivité (%) :	7.0

Point d'éclair

Point d'éclair :	67.00 °C.
------------------	-----------

Température d'auto-inflammation

Point/intervalle d'auto-inflammation :	Non précisé.
Température d'auto-inflammation	> 200°C

Température de décomposition

Point/intervalle de décomposition :	Non précisé.
-------------------------------------	--------------

pH

pH :	Non concerné.
pH en solution aqueuse :	Non précisé.

Viscosité cinématique

Viscosité :	< 2 mm ² /s à 25°C
Viscosité :	v < 7 mm ² /s (40°C)

Solubilité

Hydrosolubilité :	Insoluble.
Liposolubilité :	Non précisé.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Coefficient de partage n-octanol/eau :	4.5 - 7
--	---------

Pression de vapeur

Pression de vapeur (50°C) :	Inférieure à 110 kPa (1.10 bar).
-----------------------------	----------------------------------

Densité et/ou densité relative

Densité :	0.770 +/- 0.010
-----------	-----------------

Densité de vapeur relative

Densité de vapeur :	<= 101 kPa
---------------------	------------

9.2. Autres informations

Aucune donnée n'est disponible.

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Aucune donnée n'est disponible.

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune donnée n'est disponible.

Conductivité

Conductivité :	< 100 pS/m (faible)
----------------	---------------------

RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Voir les rubriques ci-dessous.

10.2. Stabilité chimique

Cette substance est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée n'est disponible.

10.4. Conditions à éviter

Eviter :

- la chaleur
- des flammes et surfaces chaudes
- sources d'ignition

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart de/des :

- agents oxydants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO₂)
- oxydes de soufre
- composés organiques

RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Les contacts prolongés ou répétés avec la substance peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.

Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

La toxicité par l'aspiration peut entraîner de graves effets aigus, tels qu'une pneumonie chimique, des lésions pulmonaires plus ou moins importantes, voire un décès consécutif à l'aspiration.

11.1.1. Substances**Toxicité aiguë :**

HYDROCARBURES C10-C13, N-ALCANES, ISOALCANES, <2% AROMATIQUES (CAS: 185857-36-7)

Par voie orale : DL50 > 5000 mg/kg
Espèce : Rat
OCDE Ligne directrice 401 (Toxicité aiguë par voie orale)

Par voie cutanée : DL50 > 2000 mg/kg poids corporel/jour
Espèce : Rat
OCDE Ligne directrice 402 (Toxicité aiguë par voie cutanée)

Par inhalation (Vapeurs) : CL50 <= 10 mg/l
Espèce : Rat
OCDE Ligne directrice 403 (Toxicité aiguë par inhalation)

Corrosion cutanée/irritation cutanée :

L'exposition répétée peut provoquer dessèchements ou gerçures de la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales :

HYDROCARBURES C10-C13, N-ALCANES, ISOALCANES, <2% AROMATIQUES (CAS: 185857-36-7)
Aucun effet mutagène.

Mutagénèse (in vivo) :

Négatif.
Espèce : Souris
OCDE Ligne directrice 474 (Le test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères)

Mutagénèse (in vitro) :

Négatif.
OCDE Ligne directrice 476 (Essai in vitro de mutation génique sur des cellules de mammifères)

Cancérogénicité :

HYDROCARBURES C10-C13, N-ALCANES, ISOALCANES, <2% AROMATIQUES (CAS: 185857-36-7)

Test de cancérogénicité :

Négatif.
Aucun effet cancérogène.
Espèce : Souris
OCDE Ligne directrice 453 (Études combinées de toxicité chronique et de cancérogénèse)

Toxicité pour la reproduction :

Pas d'effet sur la fertilité.

HYDROCARBURES C10-C13, N-ALCANES, ISOALCANES, <2% AROMATIQUES (CAS: 185857-36-7)

Etude sur le développement :

Espèce : Rat
OCDE Ligne directrice 416 (Étude de toxicité pour la reproduction sur deux générations)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique:

Non susceptible de provoquer des lésions d'organes à la suite d'une exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée:

Non susceptible de provoquer des lésions d'organes à la suite d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration :

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

La toxicité par l'aspiration peut entraîner de graves effets aigus, tels qu'une pneumonie chimique, des lésions pulmonaires plus ou moins importantes, voire un décès consécutif à l'aspiration.

11.2. Informations sur les autres dangers**RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****12.1. Toxicité****12.1.1. Substances**

HYDROCARBURES C10-C13, N-ALCANES, ISOALCANES, <2% AROMATIQUES (CAS: 185857-36-7)

Toxicité pour les poissons :

CL50 > 1000 mg/l
Espèce : Oncorhynchus mykiss
Durée d'exposition : 96 h
OCDE Ligne directrice 203 (Poisson, essai de toxicité aiguë)

Toxicité pour les crustacés :

CE50 > 1000 mg/l
Espèce : Daphnia magna
Durée d'exposition : 48 h
OCDE Ligne directrice 202 (Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate)

Toxicité pour les algues :

CEr50 > 1000 mg/l
Espèce : Pseudokirchnerella subcapitata
Durée d'exposition : 72 h
OCDE Ligne directrice 201 (Algues, Essai d'inhibition de la croissance)

12.2. Persistance et dégradabilité**12.2.1. Substances**

Facilement biodégradable: 80% en 28 jours, selon la méthode de l'OCDE 301F.

HYDROCARBURES C10-C13, N-ALCANES, ISOALCANES, <2% AROMATIQUES (CAS: 185857-36-7)

Biodégradation : Rapidement dégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**12.3.1. Substances**

Selon le coefficient de partage, la substance est bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

Compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques, le produit n'est pas mobile dans le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée n'est disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Pas d'effet néfaste attendu.

Réglementation allemande concernant la classification des dangers pour l'eau (WGK, AwSV Annex I, KBws) :

WGK 1 : Comporte un danger faible pour l'eau.

RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Une gestion appropriée des déchets de la substance et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets :

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport .

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

-

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

-

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

-

14.4. Groupe d'emballage

-

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

-

RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION**15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2 :**

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2022/692 (ATP 18)

Informations relatives à l'emballage :

Emballages devant être pourvus d'une fermeture de sécurité pour les enfants (voir Règlement (CE) n° 1272/2008, Annexe II, Partie 3).

Emballages devant porter une indication de danger détectable au toucher (voir Règlement (CE) n° 1272/2008, Annexe II, Partie 3).

Restrictions appliquées en vertu du titre VIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 :

La substance n'est pas soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 :

<https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach>.

Dispositions particulières :

Aucune donnée n'est disponible.

Étiquetage des détergents (Règlement CE n° 648/2004 et 907/2006) :

- 30% et plus : hydrocarbures aliphatiques

Nomenclature des installations classées (Version 52 de décembre 2021, prise en compte des dispositions de la directive 2012/18/UE dite

Seveso 3) :

N° ICPE	Désignation de la rubrique	Régime	Rayon
4734	Produits pétroliers spécifiques et carburants de substitution : essences et naphtas ; kérosènes (carburants d'aviation compris) ; gazoles (gazole diesel, gazole de chauffage domestique et mélanges de gazoles compris) ; fioul lourd ; carburants de substitution pour véhicules, utilisés aux mêmes fins et aux mêmes usages et présentant des propriétés similaires en matière d'inflammabilité et de danger pour l'environnement. La quantité totale susceptible d'être présente dans les installations, y compris dans les cavités souterraines, étant : 1. Pour les cavités souterraines et les stockages enterrés : a) Supérieure ou égale à 2 500 t b) Supérieure ou égale à 1 000 t mais inférieure à 2 500 t c) Supérieure ou égale à 50 t d'essence ou 250 t au total, mais inférieure à 1 000 t au total 2. Pour les autres stockages : a) Supérieure ou égale à 1 000 t b) Supérieure ou égale à 100 t d'essence ou 500 t au total, mais inférieure à 1 000 t au total c) Supérieure ou égale à 50 t au total, mais inférieure à 100 t d'essence et inférieure à 500 t au total Quantité seuil bas au sens de l'article R. 511-10 : 2 500 t. Quantité seuil haut au sens de l'article R. 511-10 : 25 000 t. Régime = A: autorisation ; E: Enregistrement ; D: déclaration ; S: servitude d'utilité publique ; C: soumis au contrôle périodique prévu par l'article L. 512-11 du code de l'environnement. Rayon = Rayon d'affichage en kilomètres.	A E DC A E DC	2 2

Réglementation allemande concernant la classification des dangers pour l'eau (WGK, AwSV Annex I, KBWs) :

WGK 1 : Comporte un danger faible pour l'eau.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à cette substance et non pas comme une garantie des propriétés de celle-ci.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison des textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

Libellé(s) des phrases mentionnées à la rubrique 3 :

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Abréviations et acronymes :

DL50 : La dose d'une substance testée entraînant une létalité à 50% au cours d'une période donnée.
CL50 : La concentration d'une substance testée entraînant une létalité de 50 % au cours d'une période donnée.
CE50 : La concentration efficace de substance qui provoque 50% de réduction du taux de croissance.
CER50 : La concentration efficace de substance qui provoque 50% de réduction du taux de croissance.
REACH : Enregistrement, évaluation, Autorisation et Restriction des Substances Chimiques.
ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.
IMDG : International Maritime Dangerous Goods.
IATA : International Air Transport Association.
OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.
RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.
WGK : Wassergefährdungsklasse (Water Hazard Class).
GHS08 : Danger pour la santé.
PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique.
vPvB : Très persistante et très bioaccumulable.
SVHC : Substance of Very High Concern.

Annexe

White spirit sans odeur Onyx

	Type de document	Titre	Mise-à-jour	Version	Page
1	Scénario d'Exposition	C2505 - White spirit sans odeur Onyx	2022-09-02	2.0	11

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010601

SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Distribution de la substance- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3, SU8, SU9 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC1, ERC2, ERC3, ERC4, ERC5, ERC6a, ERC6b, ERC6c, ERC6d, ERC7, ESVOC SpERC 1.1b.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et chargement IBC) et reconditionnement (y compris barils et petits paquets) de la substance, y compris de ses échantillons, son stockage, son déchargement, sa distribution et ses activités connexes de laboratoire.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
-----------	--

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%, Sauf indication contraire;
Fréquence et durée d'utilisation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition	
L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

	en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.
--	---

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	

Section 3.2 - Environnement	
Non applicable.	

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Non applicable.	

Section 4.2 - Environnement	
Non applicable.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010602	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Préparation et (re)conditionnement des substances et des mélanges- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3, SU10 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC14, PROC15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC2, ESVOC SpERC 2.2.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
------------------	---

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%, Sauf indication contraire;
Fréquence et durée d'utilisation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition	
L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances clas-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

	sées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.
--	---

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	

Section 3.2 - Environnement
Non applicable.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Non applicable.	

Section 4.2 - Environnement
Non applicable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010603	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Applications en couches- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4, ESVOC SpERC 4.3a.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris réception matériel, stockage, préparation et remplissage de produits en vrac et semi-vrac, application par pulvérisation, rouleaux, pulvérisation manuelle, trempage, circulation, couches fluides dans lignes de production et formation de couche) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
------------------	---

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:.,
Fréquence et durée d'utilisation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition	
L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

	substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.
--	--

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	

Section 3.2 - Environnement
Non applicable.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Non applicable.	

Section 4.2 - Environnement
Non applicable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010604	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Applications en couches- Activités professionnelles
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC11, PROC13, PROC15, PROC19 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 8.3b.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris la réception de matériel, le stockage, la préparation et le remplissage de produits en vrac et semi vrac, l'enduction par pulvérisation, rouleaux, brosses et pulvérisation manuelle ou des processus similaires et la formation de revêtement) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
------------------	---

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:.,
Fréquence et durée d'utilisation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition	
L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

	substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.
--	--

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	

Section 3.2 - Environnement
Non applicable.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Non applicable.	

Section 4.2 - Environnement
Non applicable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010605

SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	utilisation de produits de nettoyage- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC13 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4, ESVOC SpERC 4.4a.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage compris les transferts de l'entrepôt et cou-lée/déchargement des fûts ou des conteneurs. expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel), nettoyage et maintenance annexes de l'équipement.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
-----------	--

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%, Sauf indication contraire;
Fréquence et durée d'utilisation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition	
L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances clas-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

	sées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.
--	---

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	

Section 3.2 - Environnement
Non applicable.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Non applicable.	

Section 4.2 - Environnement
Non applicable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010606	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	utilisation de produits de nettoyage- Activités professionnelles
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC11, PROC13, PROC19 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 8.4b.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris arrosage/déchargement en provenance des fûts ou des conteneurs; et expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel).

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
------------------	---

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%. Sauf indication contraire;.
Fréquence et durée d'utilisation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition	
L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances clas-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

	sées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.
--	---

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	

Section 3.2 - Environnement
Non applicable.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Non applicable.	

Section 4.2 - Environnement
Non applicable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010609	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	lubrifiants- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC17, PROC18 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4, ERC7, ESVOC SpERC 4.6a.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation de formulations de lubrifiants dans les systèmes fermés et ouverts y compris transport, exploitation de machines/moteurs et des produits connexes, traitement des déchets, maintenance des installations et élimination des déchets.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
------------------	---

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%., Sauf indication contraire;.
Fréquence et durée d'utilisation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition	
L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

	en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.
--	---

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	

Section 3.2 - Environnement
Non applicable.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Non applicable.	

Section 4.2 - Environnement
Non applicable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010610	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	lubrifiants- Activités professionnellesFaibles rejets dans l'environnementforte dégagement dans l'environnement
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC17, PROC18, PROC20 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ERC9a, ERC9b, ESVOC SpERC 8.6c.v1, ESVOC SpERC 9.6b.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation de aux formulations de lubrifiants dans les systèmes fermés et ouverts y compris transport, exploitation de moteurs et des produits connexes, traitement des déchets, maintenance des installations et élimination des huiles usagées.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
------------------	---

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:.,
Fréquence et durée d'utilisation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition	
L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

	mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.
--	---

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	

Section 3.2 - Environnement
Non applicable.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Non applicable.	

Section 4.2 - Environnement
Non applicable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010612	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Fluides pour le travail des métaux / huiles de laminage- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC17 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4, ESVOC SpERC 4.7a.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation dans les formulations de traitement des métaux (MWFs)/aux huiles de laminage dans des systèmes fermés et encapsulés y compris exposition occasionnelle lors du transport, du laminage, de la malléabilisation, de la coupe, de l'usinage, de l'application automatique d'anticorrosion, de la maintenance de l'installation, de la vidange, de l'élimination des huiles usagées.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
------------------	---

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%, Sauf indication contraire,;
Fréquence et durée d'utilisation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition	
L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

	substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.
--	--

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	

Section 3.2 - Environnement
Non applicable.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Non applicable.	

Section 4.2 - Environnement
Non applicable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010613	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Fluides pour le travail des métaux / huiles de laminage- Activités professionnelles forte dégagement dans l'environnement
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC17 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOG SpERC 8.7c.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation dans les formulations de traitement des métaux (MWFs) y compris transport, activités ouvertes et fermées de coupe/d'usinage, application automatique et manuelle de protection contre la corrosion, décharge et travaux sur des marchandises contaminées voire déclassées et élimination des huiles usagées.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
------------------	---

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%, Sauf indication contraire;
Fréquence et durée d'utilisation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition	
L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

	mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.
--	---

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	

Section 3.2 - Environnement
Non applicable.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Non applicable.	

Section 4.2 - Environnement
Non applicable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010614	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Utilisation comme liant et comme agent séparateur- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC6, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC13, PROC14 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4, ESVOC SpERC 4.10a.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation en tant que liants et agents de démou-lage, y compris les transferts de matière, le mélange, l'application (y compris la pulvérisation et le brossage), le formage et le moulage en coquille, ainsi que le traitement des déchets.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
------------------	---

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Sub-stance dans le Mé-lange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jus-qu'à 100%., Sauf indication contraire;.
Fréquence et durée d'utilisation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition	
L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température am-biante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'inges-tion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rap-porte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances clas-sées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

	en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.
--	---

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	

Section 3.2 - Environnement
Non applicable.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Non applicable.	

Section 4.2 - Environnement
Non applicable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010615	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Utilisation comme liant et comme agent séparateur- Activités professionnelles
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC11, PROC14 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 8.10b.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation en tant que liant et séparateur y compris transfert, mélange, application par pulvérisation et peinture ainsi que traitement des déchets.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
------------------	---

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%, Sauf indication contraire;
Fréquence et durée d'utilisation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition	
L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

	ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.
--	--

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	

Section 3.2 - Environnement
Non applicable.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Non applicable.	

Section 4.2 - Environnement
Non applicable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010616	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Utilisation de produits chimiques agricoles- Activités professionnelles
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC11, PROC13 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 8.11a.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Utilisation de ressources agrochimiques pour vaporisation manuelle ou mécanique, fumage et enfumage ; y compris nettoyage des appareils et élimination des déchets.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
------------------	---

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Section 3.2 - Environnement

Non applicable.

SECTION 4

CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
--

Section 4.1 - Santé

Non applicable.

Section 4.2 - Environnement

Non applicable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010618

SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Utilisation comme combustible- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, PROC16 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC7, ESVOC SpERC 7.12a.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprends l'utilisation en tant que carburant (ou carburant additif), y compris les activités liées au transfert, à l'utilisation, à la maintenance et au traitement des déchets.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
-----------	--

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%, Sauf indication contraire:,
Fréquence et durée d'utilisation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition	
L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	
SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	
Section 3.2 - Environnement	
Non applicable.	
SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Non applicable.	
Section 4.2 - Environnement	
Non applicable.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010619	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Utilisation comme combustible- Activités professionnelles
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, PROC16 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC9a, ERC9b, ESVOC SpERC 9.12b.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprends l'utilisation en tant que carburant (ou carburant additif), y compris les activités liées au transfert, à l'utilisation, à la maintenance et au traitement des déchets.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
------------------	---

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:.
Fréquence et durée d'utilisation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition	
L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	
SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	
Section 3.2 - Environnement	
Non applicable.	
SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Non applicable.	
Section 4.2 - Environnement	
Non applicable.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010621	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Fluides fonctionnels- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC7, ESVOC SpERC 7.13a.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Utiliser comme fluides fonctionnels ex: huiles de câble, huiles de transfert de chaleur, liquides de refroidissement, isolants, réfrigérants, fluides hydrauliques dans des locaux industriels, y compris pendant leur maintenance et le transfert de matériel.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
------------------	---

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%, Sauf indication contraire;
Fréquence et durée d'utilisation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition	
L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

	ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.
--	--

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	

Section 3.2 - Environnement
Non applicable.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Non applicable.	

Section 4.2 - Environnement
Non applicable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010622	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Fluides fonctionnels- Activités professionnelles
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC9, PROC20 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC9a, ERC9b, ESVOC SpERC 9.13b.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Utiliser comme fluides fonctionnels ex: huiles de câble, huiles de transfert de chaleur, liquides de refroidissement, isolants, réfrigérants, fluides hydrauliques dans les outils, y compris pendant leur maintenance et leur transfert de matériel.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
------------------	---

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:.
Fréquence et durée d'utilisation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition	
L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-œuvre.	

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

	un médecin.
--	-------------

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	

Section 3.2 - Environnement
Non applicable.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Non applicable.	

Section 4.2 - Environnement
Non applicable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010623

SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Applications dans les travaux publics et dans le bâtiment- Activités professionnelles
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8d, ERC8f, ESVOC SpERC 8.15.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	application de revêtements et d'agglomérants de surface dans le bâtiment et les travaux publics y compris l'utilisation de pavés, de mastic manuel et dans la pose de toitures et de membranes d'étanchéification..

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
-----------	--

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%., Sauf indication contraire; ,
Fréquence et durée d'utilisation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition	
L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

	ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.
--	--

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	

Section 3.2 - Environnement
Non applicable.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Non applicable.	

Section 4.2 - Environnement
Non applicable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010625

SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Inervention en laboratoires- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC2, ERC4
Procédés et activités couverts par le scénario	Utilisation de la substance en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
-----------	--

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%, Sauf indication contraire;
Fréquence et durée d'utilisation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition	
L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
-------------	---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Non applicable.

SECTION 3

ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Section 3.1 - Santé

Non applicable.

Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.

Section 3.2 - Environnement

Non applicable.

SECTION 4

CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Non applicable.

Section 4.2 - Environnement

Non applicable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010626	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Inervention en laboratoires- Activités professionnelles
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ESVOC SpERC 8.17.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Utilisation de petites quantités en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
------------------	---

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%, Sauf indication contraire;
Fréquence et durée d'utilisation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition	
L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	

Section 3.2 - Environnement	
Non applicable.	

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Non applicable.	

Section 4.2 - Environnement	
Non applicable.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010627

SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Production et traitement du caoutchouc- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3, SU10 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC13, PROC14, PROC15, PROC21 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC1, ERC4, ERC6d, ESVOC SpERC 4.19.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	fabrication de pneus et produits généraux en caoutchouc y compris transformation de caoutchouc brut (non réticulé), manipulation et mélange des additifs de caoutchouc, vulcanisation, refroidissement et finition.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
-----------	--

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%, Sauf indication contraire;
Fréquence et durée d'utilisation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition	
L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

	ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.
--	--

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	

Section 3.2 - Environnement
Non applicable.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Non applicable.	

Section 4.2 - Environnement
Non applicable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010628	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Traitement polymère- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU10 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC13, PROC14, PROC21 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4, ESVOC SpERC 4.21a.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Traitement des formulations de polymères y compris transport, manipulation d'additifs (p.e. pigments, stabilisants, peintures, plastifiants), opérations de formage et de durcissement, préparation du matériel, stockage et maintenance associée.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
------------------	---

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%., Sauf indication contraire;.
Fréquence et durée d'utilisation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition	
L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

	en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.
--	---

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	

Section 3.2 - Environnement
Non applicable.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Non applicable.	

Section 4.2 - Environnement
Non applicable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010629	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Traitement polymère- Activités professionnelles
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC14, PROC21 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 8.21b.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Traitement des formulations de polymères y compris transfert, mélange, application (y compris pulvérisation et peinture) ainsi que traitement des déchets.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
------------------	---

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%, Sauf indication contraire,;
Fréquence et durée d'utilisation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition	
L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	
SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	
Section 3.2 - Environnement	
Non applicable.	
SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Non applicable.	
Section 4.2 - Environnement	
Non applicable.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010630	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Produits chimiques de traitement de l'eau- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC13 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC3, ERC4, ESVOC SpERC 3.22a.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	comprend l'application de la substance pour le traitement de l'eau en systèmes ouverts et fermés.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
------------------	---

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%., Sauf indication contraire.;
Fréquence et durée d'utilisation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition	
L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	

Section 3.2 - Environnement	
Non applicable.	

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Non applicable.	

Section 4.2 - Environnement	
Non applicable.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010631	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Produits chimiques de traitement de l'eau- Activités professionnelles
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC13 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8f, ESVOC SpERC 8.22b.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	comprend l'application de la substance pour le traitement de l'eau en systèmes ouverts et fermés.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
------------------	---

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:.,
Fréquence et durée d'utilisation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition	
L'opération est effectuée à température élevée (> 20°C au-dessus de la température ambiante). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	
SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	
Section 3.2 - Environnement	
Non applicable.	
SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Non applicable.	
Section 4.2 - Environnement	
Non applicable.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010607	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Applications en couches - consommateur
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU21 Catégories de produits: PC1, PC4, PC8 (excipient only), PC9a, PC9b, PC9c, PC15, PC18, PC23, PC24, PC31, PC34 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 8.3c.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris transfert et préparation, enduction au pinceau, vaporisation manuelle et autres procédés) et nettoyage de l'équipement.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
------------------	---

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du consommateur
Caractéristique du produit	

Catégories de produits	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Section 3.2 - Environnement

Non applicable.

SECTION 4

CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
--

Section 4.1 - Santé

Non applicable.

Section 4.2 - Environnement

Non applicable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010608	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	utilisation de produits de nettoyage - consommateur
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU21 Catégories de produits: PC3, PC4, PC8 (excipient only), PC9a, PC9b, PC9c, PC24, PC35, PC38 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 8.4c.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'exposition générale des consommateurs en dehors de l'utilisation de produits ménagers qui sont vendus entant que lessive et nettoyant, aérosols, revêtements, dégivreurs, lubrifiants et assainisseurs d'air.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
------------------	---

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du consommateur
Caractéristique du produit	

Catégories de produits	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	

Section 3.2 - Environnement	
------------------------------------	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version2.0

Date de révision:02.09.2022

Numéro de la FDS:423230

Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Non applicable.	
SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Non applicable.	
Section 4.2 - Environnement	
Non applicable.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010611	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	lubrifiants - consommateur Faibles rejets dans l'environnement forte dégagement dans l'environnement
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU21 Catégories de produits: PC1, PC24, PC31 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ERC9a, ERC9b, ESVOC SpERC 8.6e.v1, ESVOC SpERC 9.6d.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'application utilisateur de aux formulations de lubrifiants dans les systèmes fermés et ouverts, y comprises procédures de transfert, l'application, le fonctionnement des moteurs et des produits connexes, l'entretien du matériel et l'élimination des huiles usagées.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
------------------	---

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du consommateur
Caractéristique du produit	

Catégories de produits	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Section 3.2 - Environnement

Non applicable.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
------------------	--

Section 4.1 - Santé

Non applicable.

Section 4.2 - Environnement

Non applicable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010617	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Utilisation de produits chimiques agricoles - consommateur
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU21 Catégories de produits: PC8 (excipient only), PC12, PC27 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 8.11b.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'application utilisateur de aux produits chimiques agricoles sous forme liquide ou solide.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
------------------	---

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du consommateur
Caractéristique du produit	

Catégories de produits	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	

Section 3.2 - Environnement	
Non applicable.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Non applicable.	
Section 4.2 - Environnement	
Non applicable.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010620	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Utilisation comme combustible - consommateur
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU21 Catégories de produits: PC13 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC9a, ERC9b, ESVOC SpERC 9.12c.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend les applications du consommateur en combustibles liquides.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
------------------	---

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du consommateur
Caractéristique du produit	

Catégories de produits	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	

Section 3.2 - Environnement	
Non applicable.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Non applicable.	
Section 4.2 - Environnement	
Non applicable.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Scénario d'exposition - Travailleur

300000010624	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Autres indications pour utilisateur - consommateur
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU21 Catégories de produits: PC28, PC39 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 8.16.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Applications des consommateurs p.e. en tant que bases dans les produits cosmétiques/produits soins du corps, parfums et fragrances. Note: Pour les produits et de soins corporels une évaluation des risques selon REACH est seulement nécessaire pour l'environnement, les problèmes de santé étant couverts par d'autres lois.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
------------------	---

Section 2.1	Contrôle de l'exposition du consommateur
Caractéristique du produit	

Catégories de produits	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
Mesures d'ordre général (aspiration)	Le mention de danger H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au potentiel d'aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (c'est-à-dire la viscosité) qui peuvent survenir pendant l'ingestion et aussi si elle est vomie après ingestion. Un DNEL ne peut pas être dérivé. Les risques liés aux dangers physicochimiques des substances peuvent être contrôlés par la mise en œuvre de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées comme H304, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour contrôler le risque d'aspiration. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Non applicable.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Non applicable. Les mesures de gestion des risques sont fondées sur la caractérisation qualitative des risques.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Isoparaffin A230

Version 2.0 Date de révision: 02.09.2022 Numéro de la FDS: 423230 Date de dernière parution: 29.04.2019
Date d'impression 07.09.2022

Section 3.2 - Environnement

Non applicable.

SECTION 4

CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
--

Section 4.1 - Santé

Non applicable.

Section 4.2 - Environnement

Non applicable.
